



Comment renforcer la place des femmes du monde agricole ?



Soutenir la cause des femmes : un engagement de fond

La MSA a fait des femmes du monde agricole le fil rouge de son action en 2024, avec la volonté affirmée de mettre en lumière leur rôle, leur réalité et leurs attentes. En janvier, elle a confié au cabinet Vérien une enquête inédite réalisée auprès de 1 020 femmes exerçant un métier de la production agricole afin de dresser un portrait fidèle et chiffré de leur situation. Le baromètre révèle un métier à la fois de passion (93 %), épanouissant (85 %) et essentiel (96 %), mais où les inégalités persistent : 66 % d'entre elles jugent plus difficile d'y évoluer en tant que femme, 83 % constatent des écarts entre les sexes, et 80 % sont inquiètes pour l'avenir du secteur (voir en page 21).

Dans ce contexte, l'institution a soutenu la sortie du film documentaire *Les femmes de la terre* du réalisateur et producteur Édouard Bergeon, projeté lors de ciné-débats partout en France à l'initiative des caisses locales de MSA. En donnant la parole à celles qui vivent l'agriculture au quotidien, ce film prolonge une stratégie de communication sensible, ancrée sur le terrain et nourrie d'initiatives concrètes : exposition itinérante, portraits d'agricultrices, saga vidéo immersive, animation au Salon de l'agriculture, etc. (voir p. 20).

Les enseignements de cette mobilisation ont nourri l'élaboration d'un Livre Blanc : 15 propositions pour lever les freins à l'exercice des métiers agricoles par les femmes (à découvrir pages 23 à 25), construit autour de mesures fortes pour faire évoluer leurs droits, leur reconnaissance, leur santé et leur représentation. Parmi elles, une avancée majeure : la réforme du statut de conjoint collaborateur, qui deviendra réalité en 2026.

Édouard Bergeon célèbre les femmes de la terre

Après *Au nom de la terre*, le réalisateur Édouard Bergeon, petit-fils et fils de paysan, tourne sa caméra vers celles qui font vivre la France rurale dans l'ombre. Avec son documentaire *Les Femmes de la terre*, diffusé sur France 2 pendant le Salon international de l'agriculture, il rend hommage à celles longtemps appelées « les femmes de... », aujourd'hui cheffes d'exploitation, éleveuses ou viticultrices, actrices essentielles du monde agricole.

Partenaire du film, la MSA a organisé près de 40 projections-débats partout en France pour mettre en lumière ces parcours et ouvrir le dialogue sur leur réalité. Ces rencontres, gratuites et ouvertes à tous, ont permis d'échanger sur la place des femmes en agriculture et les évolutions en cours. Elles étaient accompagnées d'une exposition itinérante qui rend hommage à leur engagement, à travers des portraits de terrain et un retour sur les grandes avancées sociales qui ont marqué leur histoire.



Salon de l'agriculture : un stand à l'honneur des femmes

Pour la 60^e édition du Salon international de l'agriculture (SIA), la MSA a fait le choix de dédier l'intégralité de son stand aux femmes du monde agricole. Une prise de position portée par une programmation riche, visant à valoriser leur rôle, leur diversité, leur histoire et leur avenir.

L'espace a été pensé comme un hommage vivant. Sur les cloisons, des portraits de femmes illustrant la pluralité des métiers agricoles – éleveuses, techniciennes, viticultrices, maraîchères – affirmaient le soutien de la MSA à l'égalité et à la visibilité des femmes du secteur. 1

Les temps forts

- Une exposition de portraits de déléguées MSA, capturés dans leur quotidien professionnel, offrait un éclairage authentique sur leur engagement sur le terrain (en photo p.18 : Corinne, salariée viticole à Grauves, élue à la MSA Marne Ardennes Meuse).
- Un quiz interactif permettait de sensibiliser le public aux grandes avancées sociales obtenues par et pour les femmes dans le monde agricole.
- Une table ronde, réunissant plusieurs personnalités, dont Aurore Bergé, ministre déléguée chargée



de l'Égalité entre les femmes et les hommes, a été l'occasion de dévoiler les résultats du baromètre exclusif « Les femmes dans le monde agricole » (MSA – Institut Vérian).

Une fresque participative 2

Autre temps fort de la semaine, l'artiste Jordan Héraud, designer graphique et peintre en lettres, a réalisé une fresque en direct. Inspiré par les mots proposés par les visiteurs du SIA pour qualifier les agricultrices – « fortes », « puissantes », « engagées », « polyvalentes » – il a composé une œuvre graphique originale. Au-delà de l'aspect artistique, cette performance a offert un moment de partage, rendant hommage à la richesse humaine et à la diversité des parcours féminins.

De nombreuses actions en région

Les caisses de MSA se sont pleinement emparées de la thématique en organisant ou renforçant leurs actions sur les territoires. En Charente limousine, par exemple, 12 agricultrices ont lancé avec la MSA le collectif « Agricultrices avant tout » pour mettre en avant leur métier et échanger entre pairs à travers des podcasts, expositions ou encore ateliers bien-être. La MSA du Languedoc a quant à elle étendu à tout son territoire une ligne téléphonique dédiée aux femmes du monde agricole et rural, après une expérimentation lancée en 2022. Un premier bilan a fait état d'un fort sentiment d'isolement et a entraîné la création d'un groupe de parole.

Exposition : parcours et combats

Une exposition itinérante mettant à l'honneur les femmes du monde agricole a accompagné la diffusion du film *Les Femmes de la terre* dans les caisses locales. Elle met en lumière leur engagement, leur diversité et leur détermination sans faille. De la suppression du salaire féminin en 1946 à la reconnaissance du

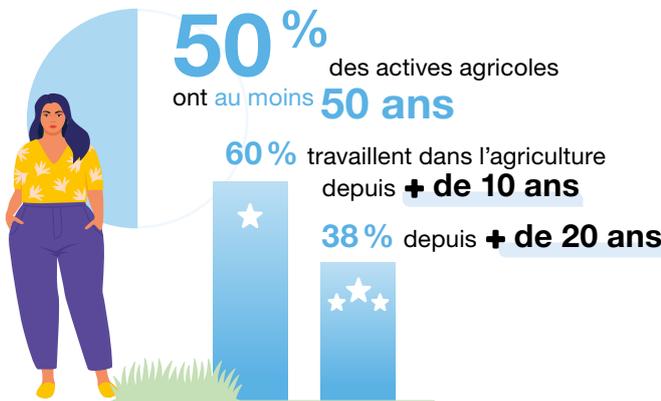
statut de conjoint collaborateur en 1999, puis par leur pleine intégration dans les Gaec en 2010, elle retrace cette conquête des droits et évolution sociale, tout en rappelant que la lutte pour l'égalité reste d'actualité.



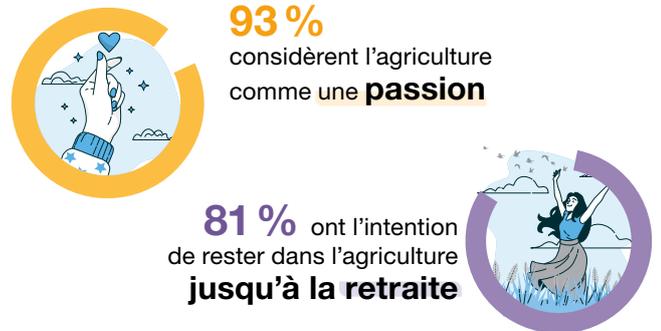
Un métier de passion et de raison

La MSA a mandaté le groupe d'études et de conseil Vérian en janvier 2024 pour mener une enquête auprès d'un échantillon représentatif de 1 020 femmes adhérentes de la MSA et exerçant un métier de la production agricole, afin de mieux comprendre leur profil et leur vision de la profession.

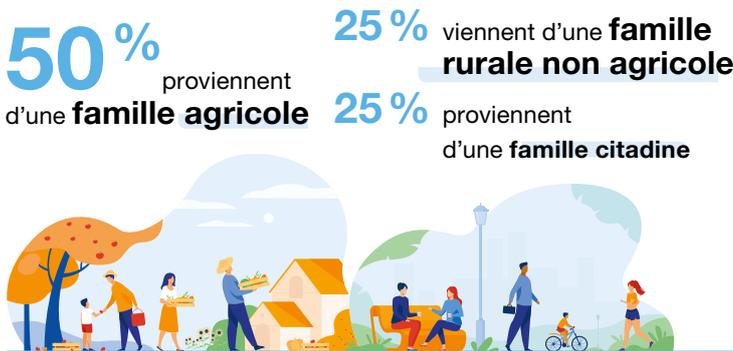
EXPÉRIENCE DANS LE SECTEUR



ENGAGEMENT



ORIGINE ET STATUT FAMILIAL



DÉFIS ET PRÉOCCUPATIONS



Baromètre complet sur msa.fr

De vraies vies d'agricultrices



Éleveuse, cultivatrice ou vigneronne, elles nous font découvrir, face caméra, l'agriculture à travers leur prisme, celui de femme. Réalisées par la CCMSA, ces cinq histoires différentes révèlent une force commune, un amour pour la terre et une passion pour leur métier.



« MES CHÈVRES ET MA PETITE ENTREPRISE »

Marion Coulombel, éleveuse et fromagère à Ailly-sur-Noye dans la Somme.

« Ce qui m'anime, c'est l'esprit d'entreprendre et j'ai soif d'indépendance. Je me considère davantage comme cheffe d'entreprise. Je suis à la fois éleveuse, juriste, comptable, manager d'équipe, commerciale et communicante. »



« MES VIGNES, MA FIERTÉ, MON INDÉPENDANCE »

Cindy Capela, vigneronne à Lansac dans les

Pyrénées-Orientales.

« Nous avons regroupé toutes les femmes de la cave de Trémoine pour faire une cuvée des vigneronnes, la cuvée L. Cela valorise le travail que l'on fait. Nous savons maintenant que nous avons notre place dans cette cave. »



« MOI, MA FERME ET MES VACHES »

Nicole Assier, éleveuse de vaches limousines à Lédas-et-Penthiès dans le Tarn.

« Quand j'ai démarré, en 1984, c'était très difficile. Les femmes n'étaient pas très bien vues. On se moquait de moi, on disait que je ne tiendrais pas. Aujourd'hui, les femmes s'installent davantage, je trouve qu'il y a plus de respect mais ça a été dur. »



« MA PASSION POUR LES ANIMAUX »

Cynthia Guichoux, technicienne en élevage porcin à Plomodiern dans le Finistère.

« Travailler sur du vivant me permet de me lever le matin sans jamais savoir ce que me réserve la journée. J'apprends tous les jours. C'est ce qui fait le charme du métier. Mais si j'étais à mon compte, j'aurais du mal à faire la coupure entre vie privée et vie professionnelle. »



« MES GRAINES, MON EXPLOITATION FAMILIALE »

Marie-Laure Savouré, agricultrice à Nogent-sur-Seine dans l'Aube.

« J'aime beaucoup les cultures peu communes. Ce sont souvent les femmes qui portent la recherche de diversification. Elles ont besoin de faire leur place, d'apporter quelque chose sur l'exploitation. Elles cherchent l'échange via les circuits courts. Nous, ça a été les graines. »



youtube.com/
@msa_agricole

La MSA fait 15 propositions Un engagement pour les femmes



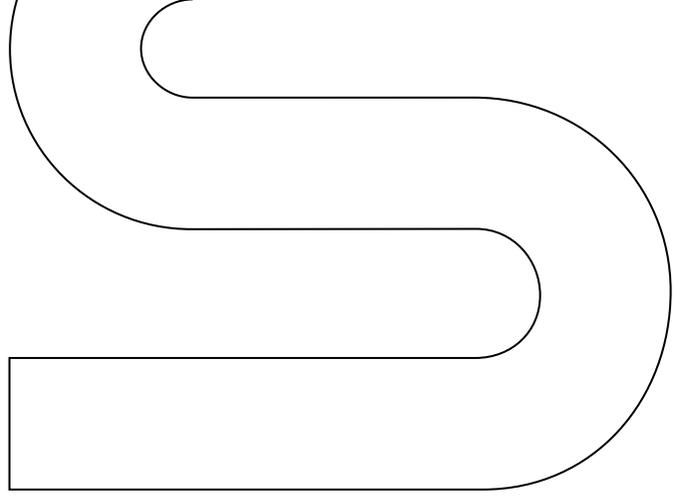
Elles sont nombreuses à épouser la profession. 688 421 salariées et 118 841 non-salariées⁽¹⁾ exercent ce « métier d'homme », comme on l'entend encore trop souvent. Un agriculteur sur trois est une agricultrice et près de quatre salariés agricoles sur dix sont des femmes. De 8 % en 1970, la part des cheffes d'exploitation est passée à 34 % aujourd'hui. D'ailleurs, dans les métiers de la production, 37 % d'entre elles sont issues d'une reconversion. « On s'aper-

çoit que les femmes qui sont cheffes d'exploitation le deviennent pour beaucoup après une reconversion, constate Anne Gautier, elle-même cheffe d'exploitation, présidente de la MSA de Maine-et-Loire et vice-présidente du Conseil central de la MSA. *Il faut capitaliser sur elles pour le renouvellement des générations et pour inventer l'agriculture de demain. Leur vision et leur engagement apportent un regard indispensable et complémentaire à celui des hommes.* »

Elles sont « *le visage et l'avenir de la profession agricole* », affirme Jean-François Fruttero, président de la caisse centrale. Il est vrai que du chemin a été parcouru depuis 1967, quand les agricultrices étaient obligées de manifester pour obtenir un statut. Il a été jalonné en 1980 par la création du statut de coexploitante permettant à la conjointe d'obtenir des droits dans la gestion de l'exploitation, en 1999 par la création de celui de conjoint collaborateur, dès 2004 par des campagnes de prévention pour la santé des femmes organisées par la MSA ou en 2019 par la facilitation d'un congé maternité plus juste. Pourtant, 87 % d'entre elles ressentent toujours un manque de reconnaissance de leur travail. Et 83 % constatent des inégalités entre les femmes et les hommes.

Cinq freins à l'exercice du métier

De la prévention santé à l'engagement, en passant par l'accompagnement social, la famille, l'installation ou la santé-sécurité au travail, la MSA, forte de son guichet unique, est présente à toutes les étapes de la vie de ses adhérentes. C'est pourquoi, en



tant qu'organisme de protection sociale, elle souhaite, comme le rappelle Jean-François Fruttero : « *S'engager, tout particulièrement pour chacune d'entre elles, afin de proposer des solutions qui leur permettent de pouvoir travailler la terre et le vivant avec la même reconnaissance sociale, économique et citoyenne que les hommes.* » Des solutions que l'on retrouve sous forme de propositions et qui constituent le Livre Blanc « 15 propositions pour lever les freins à l'exercice des métiers agricoles par les femmes ».

Elle a ainsi identifié cinq freins à l'exercice des métiers agricoles par les femmes : le statut des agricultrices, les imprévus liés à la vie de famille, les besoins spécifiques en santé, l'accessibilité du travail agricole et les constructions sociétales autour des métiers à responsabilités. Donner un statut à chaque femme qui exerce un métier agricole est une priorité pour Annie Aublanc, retraitée, ancienne directrice d'agence au Crédit agricole Charente-Périgord en Dordogne, administratrice de la MSA Dordogne, Lot et Garonne et administratrice du Conseil central

de la MSA. « *En tant qu'administratrices de la MSA, nous devons par exemple interpeller les femmes sans statut. Sans les mettre en cause, nous devons leur expliquer la nécessité de rejoindre un organisme de protection sociale pour se protéger contre les multiples risques sociaux auxquels elles peuvent être confrontées.* » Car sans statut, impossible de préparer sa retraite, prétendre à la prime d'activité ou à une pension d'invalidité en cas d'inaptitude totale ou partielle au travail.

Du social, de la santé et des responsabilités

Développer un réseau de soutien en direction des femmes victimes de violence, leur permettre de recourir au service de remplacement au-delà des 35 heures hebdomadaires et proposer une offre de garde aussi développée et abordable qu'en milieu urbain sont les trois propositions qui visent à créer les conditions pour concilier vie professionnelle et vie personnelle. « *Les métiers de l'agriculture sont atypiques par leur isolement fréquent, les horaires de travail décalés et irréguliers,* précise Nathalie Chauchard, cheffe d'exploitation, éleveuse ovin lait en agriculture biologique à Vezins-de-

Levezou en Aveyron, administratrice de la MSA Midi-Pyrénées Nord, administratrice du Conseil central de la MSA. *Pour toutes les femmes du monde agricole, le maintien des services aux familles et du lien social est fondamental afin de permettre l'équilibre entre leurs vies familiale et professionnelle.* »

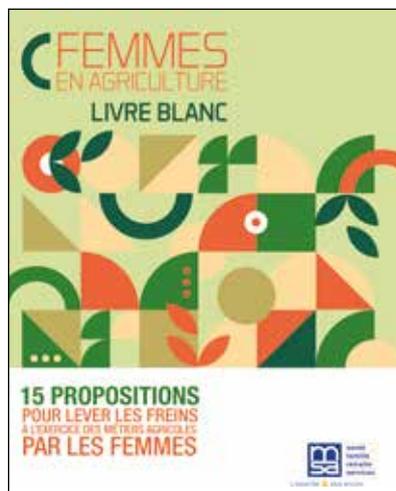
Il est également primordial de répondre à leurs besoins de santé spécifiques. Pour cela, Marie-Claude Salignon, cheffe d'exploitation agricole productrice de cerises, raisin de table et raisin de cuve en AOP Ventoux dans le Vaucluse à Malemort-du-Comtat, présidente de la MSA Alpes-Vaucluse, administratrice du Conseil central de la MSA, considère qu'il est « *nécessaire d'accentuer les connaissances du public, notamment des femmes isolées, dans l'objectif de convaincre de l'intérêt individuel et collectif d'une prévention en santé, par exemple par la vaccination ou le suivi gynécologique* ». Les visites systématiques facilitées chez le gynécologue, des visites spécifiques pendant la grossesse ou un congé en cas de maladie grave chez l'enfant sont ainsi suggérés par la MSA. Les deux autres chevaux de bataille de ce Livre blanc concernent le manque de représentativité et de prise en compte des besoins des femmes en agriculture. « *Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à considérer ne*

Les propositions de la MSA

pas disposer de moyens suffisants pour effectuer un travail de qualité. Cela est en grande partie dû au matériel inadapté [...] Les exemples d'inadéquation du matériel pour les femmes sont aussi divers que les métiers agricoles », souligne Patricia Saget-Castex, conseillère clientèle particuliers au Crédit agricole à Toulouse, en Haute-Garonne, première vice-présidente de la MSA Midi-Pyrénées Sud, administratrice du Conseil central de la MSA. Pourtant, obtenir une parité dans les commissions d'homologation du matériel pour intégrer de nouveaux critères (morphologie, poids du matériel...) leur éviterait bien des douleurs.

Malheureusement, dans ce domaine comme dans celui de la prise de responsabilités professionnelles et sociales, Sabine Delbosc-Naudan, cheffe d'exploitation, éleveuse bovin viande à Lassouts en Aveyron, administratrice à la MSA Midi-Pyrénées Nord, vice-présidente du Conseil central de la MSA, déplore le fait que « *trop peu de femmes salariées agricoles ou cheffes d'exploitation osent s'investir dans les instances agricoles car elles ne se sentent pas légitimes. La gestion des tâches familiales, en plus de l'activité professionnelle, est un frein majeur à la prise de responsabilité.* » Un frein qui pourrait être levé par des mesures comme la mise en place des modules de formation « égalité femmes-hommes » dans les enseignements agricoles ou le développement des services de remplacement « vie de famille » pouvant aussi servir pour les gardes d'enfants pour les femmes qui souhaitent avoir un engagement citoyen.

(1) Étude MSA-Vérian, « Les femmes dans le monde agricole », janvier 2024.



Proposition 1 - Engager des campagnes de communication pour sensibiliser à l'importance d'avoir un statut pour les femmes et les conséquences fortes de l'absence de celui-ci.

Proposition 3 - Développer un réseau de soutien et une communication spécifique en direction des femmes victimes de violence, vivant dans les territoires ruraux.

Proposition 5 - Proposer une offre de garde en milieu rural aussi développée et abordable qu'en milieu urbain, avec une prise en charge financière plus élevée pour les familles monoparentales.

Proposition 6 - Renforcer l'aide au répit en proposant un congé en cas de maladie grave chez l'enfant.

Proposition 7 - Faciliter une visite systématique chez le gynécologue ou la sage-femme, aux âges clés de la vie, pour les femmes du monde agricole afin de relancer le suivi et leur permettre de bénéficier des actions de prévention et de dépistage, de suivi de la grossesse et de la prise en charge de la ménopause. Par exemple, en développant et en soutenant les initiatives de consultations de gynécologues itinérantes.

Proposition 9 - Obtenir une parité dans les commissions d'homologation du matériel pour intégrer de nouveaux critères (morphologie, poids du matériel...).

Proposition 10 - Favoriser la mise en place d'une organisation du travail qui contribue à la bonne santé physique et mentale en développant la prévention primaire des TMS/TPS au travers, notamment, de formations « gestes et postures » visant à prévenir les accidents du travail. Plusieurs applications pourront être développées : viticulture, manutention, taille des vignes et des arbres, traite et manipulation des bovins, tâches administratives, etc.

Proposition 11 - Favoriser l'engagement de toutes et de tous en mettant en place des modules de formation « égalité femmes-hommes » dans les enseignements agricoles et dans les futures « France services agriculture » au moment de l'installation.

Proposition 12 - Développer des services de remplacement « vie de famille » qui puissent aussi servir pour les gardes d'enfants, afin de libérer du temps aux femmes souhaitant avoir un engagement citoyen.

Proposition 15 - Assurer une représentation paritaire lors des élections MSA analogue à celles des chambres d'agriculture : chaque liste comportant au moins un candidat de chaque sexe par tranche de trois candidats.



Pour découvrir l'ensemble des propositions du livre blanc, rendez-vous sur msa.fr